Commission CDTIS

Lundi 18 septembre 2023 à Mons en Baroeul.

Présents : Mme Séverine DESPINOY, MM. Daniel BERTHELOOT, Nassim DAHMANI, Claude DECLERCK, Jean ZUNQUIN, Thierry HOCQUAUX.
Invité : Patrick BAUW (LFHF).
Absents : MM. DELBEKE Eric, BROWNFOOT William.

Election

Suite au décès de Serge PATUREAU, le poste de président de la commission est vacant. Le rôle du futur président est à l'étude pour définir ses fonctions selon les disponibilités et compétences de chacun et le fonctionnement à venir de la commission.

Nouveaux membres

La nomination de nouveaux membres est à l'étude suite aux réponses à l'appel à candidature.

Rappels importants

Patrick BAUW (LFHF) rappelle l'importance d'aller sur STADIUM avant de faire la visite afin d'avoir les éléments en amont !
Les liens d'accès à PORTAIL BLEU et donc STADIUM vont être renvoyés à chaque membre.
Il rappelle que des Fiches Type avaient été données à chaque membre des CDTIS afin d'aider les membres dans la visite de contrôle.
Cela permettait la différence entre ce qui est saisi dans Stadium et ce qui est contrôlé ce jour.
Les nouvelles fiches sont en cours de création et seront envoyées à chacun.
La commission constate que de nombreuses installations sont actuellement non classées et ne peuvent accueillir des rencontres officielles.
Un contact sera pris avec la direction du district et la commission des compétitions afin d'interdire l'utilisation d'un terrain non classé sans demande de classement de la Municipalité.
Un projet d'envoi de courrier recommandé aux mairies est à l'étude afin de fixer une « date butoir » de demande de classement avant retrait de classement.

Les rapports de visite

Un rappel est fait pour que les membres utilisent les formulaires existants en indiquant impérativement le n° NNI.
La zone de sécurité à 2.50 m est obligatoire pour permettre le classement car il s'agit d'une non-conformité majeure. (Hauteur des buts, Main courante… = non-conformités mineure).
Lors de la visite de contrôle, il est du devoir du contrôleur d'alerter immédiatement la municipalité de la mise en retrait de classement tant que la zone de sécurité de sera pas à 2.50.

DESPINOY Séverine
Responsable de séance

HOCQUAUX Thierry
Réfèrent FAFA / CDTIS district des FLANDRES